
Centre régional francophone d'Asie-Pacifique (CREFAP/OIF)

CONCOURS DE LECTURE EXPRESSIVE

A l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, le Centre régional francophone d'Asie-Pacifique de l'Organisation internationale de la Francophonie (CREFAP/OIF) lance un concours de lecture expressive à l'attention des apprenants de français de 11 à 14 ans.

Objectifs du concours

Ce concours en ligne a pour objectif de :

- Créer un espace où les apprenants de français peuvent se réunir autour d'une activité commune pour promouvoir l'apprentissage du français ;
- Valoriser l'apprentissage du français à travers des activités parascolaires ;
- Renforcer le lien et les échanges entre des établissements scolaires, des associations et institutions francophones, des enseignants de français, élèves et parents d'élèves dans la région Asie-Pacifique.

Conditions de participation

Les élèves éligibles à participer au concours doivent avoir entre 11 et 14 ans (née entre le 01 janvier 2007 et le 31 décembre 2010), être francophones non-natifs et résidant dans un pays membre, associé ou observateur de l'OIF en Asie-Pacifique (Cambodge, Laos, Vanuatu, Vietnam, Nouvelle-Calédonie, Corée du Sud et Thaïlande). La participation au présent concours est gratuite.

Des productions peuvent être déposées par des élèves ou par leurs enseignants sur la plateforme <http://concours.crefap.org>.

Modalités de participation

- 1- L'enseignant accompagne ses élèves dans le choix d'un texte de 300 à 500 mots et l'entraînement à la lecture expressive.
- 2- La lecture est filmée et enregistrée sous un des formats : MOV, AVI, MP4. Chaque vidéo correspond à la participation d'un seul élève. La qualité du son et le contexte de l'enregistrement du vidéo font partie des critères d'évaluation du jury.
- 3- Le fichier vidéo doit être nommé sous la nomenclature « *Nom et prénom de l'enseignant_Nom et prénom de l'élève_Âge de l'élève* ».
- 4- L'enseignant ou l'élève dépose le (les) fichier(s) vidéo(s) sur la plateforme <http://concours.crefap.org>.

Par le téléversement de(s) vidéo(s) sur la plate forme <http://concours.crefap.org>, les participants acceptent l'utilisation de ce(s) vidéo(s) par le CREFAP/OIF sur l'internet ou dans des publications/ expositions à des fins pédagogiques/ culturelles et non-lucratives.

Chronogramme du concours

Le concours se déroulera conformément au calendrier ci-dessous. Le CREFAP/OIF se réserve le droit de le modifier. Le cas échéant, le CREFAP/OIF informera les participants des modifications, soit par une publication internet, soit directement au candidat lorsque cela est possible.

- 20 mars 2021 : diffusion de l'appel et des règlements du concours
- Du 01 au 15 juin 2021 (avant minuit – GMT+7) : date butoir pour le dépôt des vidéos sur la plateforme <http://concours.crefap.org>
- 30 juillet 2021 : annonce des lauréats du concours – remise des prix

Jury - choix des lauréats - dotation des prix

Le jury sera composé par le CREFAP/OIF. Le jury se réserve le droit d'annuler le concours s'il constate un nombre insuffisant de dossiers.

Les décisions du jury sont souveraines et confidentielles. Il n'a pas l'obligation de motiver des décisions, ni les raisons de son choix.

Les vingt meilleures productions recevront des cadeaux de souvenirs du CREFAP/OIF.

Les cinq lauréats choisis par le jury recevront des prix équivalents aux montants comme suit :

- Le premier prix : 300 USD
- Le deuxième prix : 200 USD
- Le troisième prix : 100 USD
- Deux prix d'encouragement : 50 USD/prix

Acceptation du règlement

La participation au concours implique une acceptation totale et sans réserve du présent règlement dans son intégralité.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.